

PROCES VERBAL du CA de la LIGUE Nouvelle-Aquitaine du samedi 19 décembre 2021

Début à 9h30

Présents :

Maureen Massart – Cecile Pelle – Xavier Cajot – Guillaume Guerder - Pierrick Cajot – Evelyne Maton– Marie Guillaumin – Guillaume Haensler – Victorien Chauchoy – Vincent Dumais – Thierry Dorso – Jeanne Guerder – Coraline Bergeron

Hugo Claerbout présent pour le projet Haut Niveau

Absents excusés : Nathalie Oddos, Nathalie Maurin, Julien Mariya, Noélie Alexandre, Eric Marmain,

Samedi 19 décembre 2020, CA Visio

Nous avons une pensée pour un élu en deuil en ce début de CA.

1 - Le CA s'ouvre par le vote du comité directeur avec l'approbation du CA du 08/12/2020. 13 votants, le PV est approuvé à l'unanimité.

2 – Contractualisation

9 comités sur 12 ont répondu à la démarche de la contractualisation. Cette année cela représente un prévisionnel de 20 000€ pour 23 000€ l'année dernière. L'année dernière, 14 000€ ont été distribués. Sauf que le mode de répartition a changé cette année comme l'avait expliqué lors du premier CA Benjamin notre secrétaire Général. Cela implique que cette année, il y a beaucoup plus de chances que les sommes prévues soient versées aux Comités si bien entendu ils mettent en place les actions pour lesquelles ils ont contractualisés.

Le maillage des territoires a été fait sous la houlette de 3 salariés, le CTN et 2 élus.

Question du CA autour de cette somme de 20 000€.

cette somme avait été votée lors des précédents CA par la mandature précédente.

Les élus insiste sur l'importance de cette aide aux Comités pour développer les projets dans les territoires. De même une évolution de la méthodologie de la contractualisation pour l'année prochaine est prévue pour avoir une vision plus globale des territoires car lors de cette contractualisation

Objectif 2021 de la contractualisation : Que les 12 comités contractualisent

Le salarié en charge de ce dossier délivre les éléments du process et le suivi qui sera organisé tout au long de l'année

Ce sera le Directeur qui chapeautera ce dossier qui sera confié essentiellement à l'animatrice régionale territoriale.

Le CA questionne comment se sont faits les arbitrages financiers ? Ces arbitrages sont issus d'une réunion de plusieurs personnes qui décident (CTN, Directeur de la Ligue, le salarié en charge de la contractualisation et deux élus de la Ligue) en utilisant 4 filtres :

- Si le Comité a un ou plusieurs salariés.
- La qualité des projets.
- Un budget cohérent par rapport aux projets.
- Et avec le principe de ne pas donner moins aux Comités que l'année précédente.

Un point de fin de saison pour l'attribution des montants sera fait et l'argent sera remis si seulement les actions sont menées par les Comités. Néanmoins, pour saison prochaine, le CA souhaite reparler de cette contractualisation, de son organisation, des attributions car quelques mélodieuses voix font entendre que ce ne sont peut-être pas les Comités « fort », avec des salariés qui doivent bénéficier des aides les plus importantes.

Vote du CA sur la contractualisation : « Pour » à l'unanimité.

3 – Projet Partenariat

Présentation du projet partenariat. Outre le dossier de partenariat qui finalement n'a pas trop d'importance, le débat se situe autour de la proposition faite par les 4 chercheurs impliqués dans cette démarche. Une proposition est faite de donner des primes exceptionnelles aux salariés pour les partenaires financiers qu'ils convaincront de rejoindre à la longue liste des partenaires actuels.

Vote du CA pour la mise en place des primes exceptionnelles : 11 votants « pour » et 1 votant « contre ». A noter qu'une question reste en suspens et le service juridique de la fédération sera consulté pour connaître la position légale si un élu venait à amener un partenaire

4 – Règlement intérieur Ligue

Modification des certains points du règlement intérieur de la Ligue et notamment l'instauration du vote électronique pour les CA.

Les commissions doivent envoyer les projets écrits aux membres du CA pour consultation et idées éventuelles.

Le Conseil des présidents des Comités se réunira chaque année sous l'impulsion du président de la Ligue. La réunion de ce conseil des présidents de comité se fera en ce début d'année 2021.

Validation du Règlement intérieur Ligue : Unanimité du vote

5 – Protocole Banque Crédit Mutuel

La trésorière présente les différents éléments notamment avec les plafonds pour les différentes commissions et les différentes attributions des élus et salariés.

Elle indique que le changement d'agence est possible, qu'il n'est peut-être pas une priorité mais qu'il serait certainement judicieux de prendre une agence autour du siège social de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton.

Chez les élus, l'accès aux comptes de la Ligue sera attribué au Président, Trésorière et Trésorière adjointe. Le président disposera d'une carte bleue qui servira aux frais des élus notamment les déplacements de ces derniers.

Après une discussion, il est décidé que 4 cartes bleues seront attribuées aux salariés.

- Le directeur disposera d'une carte
- La secrétaire-comptable disposera d'une carte
- Deux salariés en charge du pôle Espoir et du pôle universitaire disposeront d'une carte chacun.

En ce qui concerne la remise de chèque et l'établissement des chèques cela sera en charge de la comptable et les signatures seront attribuées aux 2 trésorières et au président. La ligue souhaitant au maximum utiliser la procédure de virement bancaire.

6– Projet Haut Niveau

Le président a fait part des retours qu'il a pu avoir concernant l'aide aux joueurs de Haut Niveau.

Vote Projet Haut Niveau :

12 votants pour ce projet sur ses objectifs.

Les élus en charge de cette commission souhaitent proposer un nouveau budget pour l'année 2020/2021 qui tiendra compte des différentes remarques, du contexte économique de la Ligue et du contexte sanitaire actuel. Les

dépenses autour de la performance nécessitent une adhésion du plus grand nombre dans des conditions optimum.

7 – RH

La RH signifie que les salariés doivent faire des retours pour le 28 décembre concernant les avenants à leurs contrats. La RH recevra alors les salariés un à un pour les signatures de ces avenants. Par la suite une réunion avec tous les salariés clarifiera les missions de tous les salariés

Le Directeur se voit délégué le pouvoir d'organisation. De ce fait le Directeur se voit attribué un document qui est une délégation des pouvoirs transmis par les élus. Il sera le garant de la gestion de son équipe et des missions que les salariés doivent mettre en place.

Le CA se pose des questions quant à la baisse du nombre de salariés et la possibilité pour la Ligue et ses salariés d'accomplir toutes les missions qui leur sont confiées. Pour la cellule RH, l'idée est de d'abord de voir le fonctionnement et de prendre ensuite des décisions en fonction de ce qu'il se passera.

De plus, la RH signale que l'activité due à la crise sanitaire est largement en baisse et qu'il n'est pas utile de recruter alors que nous avons des salariés au chômage partiel. Elle pense aussi qu'il faut d'abord évaluer très sérieusement où nos besoins se situent pour ouvrir un poste éventuellement. La RH signifie que les fiches de postes sont indicatives mais cela n'empêche pas de missionner d'autres salariés de manière exceptionnelle.

8 – Reversement aux clubs et nouvelles tarifications d'inscriptions

Les élus abordent le reversement aux clubs organisateurs des compétitions de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton : Les trois championnats Régionaux et les cinq TRJ. L'élu de référence explique que la somme de 150€ n'incite pas les clubs à se positionner pour organiser ces compétitions. Les clubs organisent des tournois avec un objectif financier et la Ligue doit les aider en augmentant cette aide de façon conséquente. De plus, la CLOT a mis en place un règlement pour la saison 2021/2022 qui ne laissera au club la possibilité d'organiser qu'au maximum trois tournois dans l'année et ce qu'importe la formule choisie et le nom qu'ils donneront.

Il est donc proposé, à partir de la saison sportive 2021/2022 de donner une aide aux clubs qui organisent un championnat Régional la somme de 1 000€ et la gratuité des inscriptions pour tous les joueurs et joueuses du club. Il est aussi proposé, toujours à partir de la saison 2021/2022, de donner une aide de 250€ aux clubs qui organisent les TRJ ainsi que la gratuité des inscriptions pour leurs joueurs et joueuses inscrits.

Vote valorisation des aides aux clubs organisateurs :

9 votants, 9 voix « Pour ».

Il est à noter qu'il a été décidé seule l'organisation des championnats ne fera plus partie des missions des salariés. Des bénévoles du CA se chargeront de la désignation des Officiels Techniques et les tableaux seront fait également par des bénévoles de la Ligue. Le club accueillant devra fournir des bénévoles pour tenir la table de marque. Par contre, de par ses missions de détection, la mise en place des tableaux, des convocations et table de marque seront à la charge de l'animatrice régionale territoriale comme l'indique sa fiche de poste.

Point 2 : tarification des inscriptions actuelles :

12€ un tableau, 14€ deux tableaux et 15€ trois tableaux.

Une grande majorité des élus remarque que ce ne sont plus les prix pratiqués sur tous les autres types de tournois et qu'il faut augmenter ces frais d'inscriptions. L'augmentation sera effective dès cette saison 2020/2021

Désormais, les tarifs d'inscription aux championnats régionaux sont les suivants : 15€ un tableau, 22€ deux tableaux et 28€ trois tableaux. La tarification d'inscription sur les TRJ reste, quant à elle, inchangée.

Vote pour augmentation des inscriptions :

9 votants, 9 voix « Pour ».

Face à ses augmentations le CA s'accorde également sur le sujet de la qualité des récompenses que la Ligue offre sur ses championnats. Tout le monde s'accorde sur le besoin là encore de faire des ajustements et des récompenses à l'image de l'importance que représentent les différents CR. Aussi, une bonne partie des bénéfices supplémentaires engendrés par la Ligue avec l'augmentation des inscriptions devront servir aussi à crédibiliser les récompenses. Des propositions telles que des maillots « Champions Nouvelle Aquitaine » pour les jeunes, qui adhèrent au côté souvenir du titre, des tubes de volants pour les adultes et pour les vétérans.

Vote pour une valorisation sérieuse des récompenses sur les championnats régionaux :
9 votants, 9 voix « Pour ».

Un élu fait une proposition vis à vis de cette organisation : chaque année à partir de la saison prochaine, la Ligue en son nom, sans passer par un club, organise un Championnat Régional à la Halle Universitaire.

Une année le championnat Jeune, l'année suivante le championnat adulte et l'année d'après le championnat vétérans.

Les membres du CA présents sont fortement intéressés par cette idée qui permet à la Ligue d'accueillir en ce cœur sur le lieu de son siège et avec ses bénévoles une grande fête du badminton régional. Une fois par an un des CR sera ainsi organisé par l'équipe Ligue ce qui permettra aux 2 autres CR d'être situés sur différents lieux du territoire néo-aquitain. Ainsi les clubs pourront se positionner sur les 5 TRJ - 2 CR mais également les prochaines actions développer par la Ligue au cours de l'olympiade.

9 – ICR : Réajustement des dates

Au vu des futurs choix faits par la FFBad pour les ICN, notre calendrier d'interclubs Régionaux doit aussi être modifié. Le CA décide de se caler sur les dates des interclubs nationaux. Un nouveau document va être envoyé au club pour faire un choix des options.

10 – Pôle U – Nouvelle convention

La convention entre l'université et la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton doit être renouvelée en ce début d'année civile 2021. Le salarié, en tant que responsable du pôle Universitaire est chargé d'organiser une réunion entre plusieurs protagonistes de l'université et de la Ligue pour la mise en place de cette convention. Cette rencontre devrait avoir lieu au mois de janvier 2021.

11 – Préparation mentale + Stagiaire

A la suite d'un webinaire plutôt bien suivi, le responsable de la performance et un préparateur mental, Pierre Guillet, se sont réunis pour évoquer l'aide que le préparateur mental pourrait apporter aux polistes. Il a été décidé que pour cette année 5 séances se déroulaient une fois par mois avant le championnat de France jeune et que pour la saison prochaine (2021/2022), 10 séances seront mises en place sur la saison.

Les propositions écrites qu'a envoyées Mr Guillet sont partagées. Ces programmations de Pierre Guillet qui semblent cohérentes et surtout il met son travail en écho avec les actions faites à l'entraînement, ce qui donne un sens perceptible pour les jeunes polistes.

Jérémy Rosello a demandé à la Ligue de faire un stage au contact des polistes pour sa formation de préparateur mental. La Ligue voulant vraiment aider Jérémy dans son cursus, elle a demandé à Pierre Guillet s'il pouvait l'accueillir. Nous pensons que Jérémy verra avec Pierre des situations plus enrichissantes car venant d'horizons sportifs variés. Pierre est d'accord pour être le tuteur de Jérémy, nous allons les mettre en contact.

12 – Rapport d'Activité dernier trimestre 2020

Le président signifie avec positivisme le dynamisme écrit des salariés. Nous lui faisons confiance même si nous n'avons pas tous la même lecture au sein du CA. Néanmoins les conditions de travail très particulières ne permettent pas d'évaluer correctement les rapports d'activités et tout le monde est conscient de cela.

13 – Compétition Internationales Super Séries et U13/U15

La ligue va se positionner au niveau de la FFBad pour organiser deux évènements internationaux importants. Un « Super Séries » et un tournoi international sur deux catégories jeunes, U13 et U15. Cela se passera au mois d'août. La volonté est de dynamiser la région en termes d'évènements d'ampleurs internationales et de pouvoir ainsi communiquer positivement sur le dynamisme de la Ligue.

Les élus notent toute fois l'importance de connaître la spécificité de ce type d'organisation et l charge que cela peu représentée pour l'équipe des salariés. L'idée est donc comme d'autres structures le font sera peut être d'externalisée cette organisation. La commission compétition devra se charger de recenser et lancer un appel d'offre en ce sens. Les élus ont déjà connaissance d'une structure capable d'organiser ce type d'évènement puisqu'un élu signale ce fonctionnement par un club en Nouvelle-Aquitaine

La ligue devra néanmoins fournir des bénévoles pour gérer le plateau de compétition, la buvette, les transports des délégations, etc.

14 – Dialogue de Gestion

Malgré le fait que toutes les actions n'ont pas été mises en places, face à la crise sanitaire, le montant du dialogue de Gestion reste presque inchangé par rapport à l'année dernière. Il augmente de 500 euros.

La Fédération voulant mettre en avant le dynamisme de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton dans les nouveaux projets liés au changement de l'équipe dirigeante.

La ligue remercie à cette occasion la fédération de son soutien.

15 – Référent COVID

Le référent COVID de la Ligue sera le Directeur de celle-ci. Pas de commentaire au-delà de cette information, si ce n'est que nous espérons tous qu'il sera référent que pour peu de temps...

16 – Plan Rebond

La Région pour pallier au COVID, propose d'aider la Ligue sur des présentations de projets liés à du matériel. Il faut aussi qu'une notion de retour vers les clubs une fois que le matériel a été utilisé. Des propositions autour de matériel vidéo a été avancé, mais aussi sur l'achat de tapis.

Le projet sera suivi par le président et le vice-président en cahрге des compétitions.

17 – Question Diverses

- Il serait intéressant d'avoir connaissance et un état des lieux du matériel qui est offert aux clubs lors de l'ouverture de ceux-ci. Les membres du CA aimeraient avoir des informations sur ce sujet.

- Il est décidé que tous les membres du CA seront dotés de deux polos et une veste pour représenter la Ligue lors des évènements. Le responsable rentrera en contact avec les membres du CA pour connaître les tailles.

- Il est décidé que les tenues des polistes seront achetées en même temps, ainsi que les tenues du collectif régional et celles des salariés. L élu se rapprochera des salariés pour obtenir les tailles avant de passer la commande auprès de notre partenaire

- Le matériel sportif nécessaire aux salariés pour accomplir leur travail sera lui aussi acheté en

même temps. l'élu s'occupant de voir avec eux leurs besoins, tout en respectant le budget alloué.

Fin 18h24

Guillaume HAENSLER
Secrétaire

Guillaume GUERDER
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume', written in a cursive style with a large loop at the end.